

Tribunes publiées dans le Journal n°64



Micaël Vaz

Majorité municipale

Cette année encore nous avons décidé de renouveler notre opération Beach-Mesnil dans le cœur du Parc Urbain. Cet événement attendu maintenant par l'ensemble de la population blanc-mesniloise a fait des émules et attire chaque année de plus en plus de visiteurs. Ce projet plébiscité s'inscrit dans notre volonté de permettre à toutes les personnes qui ne partent pas en vacances, de bénéficier d'un cadre idyllique et de pouvoir se divertir lors de l'été dans notre ville.

Beach-Mesnil est un vrai projet social, qui nous tient à cœur et qui n'a pas de d'équivalent sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. Beaucoup de villes alentours sont venues épier la réussite de cette plage éphémère. Toujours copié mais jamais égalé ! Grâce à la volonté indéfectible des services de la Ville, nous proposons chaque année de nouvelles activités ludiques mais également pédagogiques, comme le jeu d'échecs pratiqué pendant l'année dans les écoles de la commune. Mais aussi des moments conviviaux pour nos seniors, dans un espace qui leur est spécialement dédié. La force de Beach-Mesnil est de rassembler toutes les générations qui trouvent chacune leur place.

Cette année encore nous proposerons des animations diverses, des concerts, des bals dansants lors de soirées inoubliables. Nous avons hâte de voir s'implanter à nouveau cette atmosphère de vacances, qui se poursuivra tout l'été avec des animations variées dans la ville, et sera ponctuée par un grand concert symphonique en plein air, une première en Seine-Saint-Denis et en Île-de-France, le vendredi 1^{er} septembre, à 21h, dans le Parc Urbain.



Anne-Marie Delmas

« Vert et Ouvert »

La période d'inscription au conservatoire à rayonnement départemental (CRD) bat son plein. L'occasion pour les Blanc-Mesnilois de s'initier à la musique et à la danse. La réunion publique du 17 mai a montré des incompréhensions entre le CRD et l'association des parents d'élèves (APEC). Celle-ci est vue comme un gêneur potentiel, alors qu'elle devrait être un partenaire essentiel.

A défaut d'avoir pu co-élaborer, n'est-il pas légitime que l'APEC cherche à s'informer sur le nouveau programme pédagogique, pour le moins mouvant ? Après avoir laissé le CRD plus d'un an sans direction, la municipalité a décrié ce merveilleux outil, envisagé d'abandonner son classement de rayonnement départemental avant de se raviser. La force du CRD du Blanc-Mesnil était de proposer une façon nouvelle, dynamique, d'enseigner, notamment via des groupes mixtes d'instruments, dès le plus jeune âge.

Il a permis à des milliers de petits Blanc-Mesnilois d'accéder à la culture musicale, que leurs parents soient musiciens ou non. La pédagogie innovante, reconnue au-delà de notre commune, laissait chacun progresser à son rythme. L'objectif d'aujourd'hui semble ne plus être transmettre la culture musicale à tous mais plutôt fabriquer une élite, voire repérer la future vedette.

Cette évolution brutale vers une « pédagogie dite classique » aux méthodes rétrogrades dénote la volonté du maire, de détruire tout ce qui existait avant lui, dont hélas les élèves sont aujourd'hui les victimes, après tant d'autres.



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil au cœur »

Président du groupe « Blanc-Mesnil au cœur »

Cantines scolaires, nettoyage de la voirie, ménage des bâtiments communaux, la privatisation des services municipaux est lancée. Ce n'est pas une bonne chose pour une ville de confier des missions de service public à des entreprises dont l'objectif reste la rentabilité financière et qui, dans ces secteurs d'activité, précarisent les emplois au maximum, paient mal leurs salariés avec comme fréquent corollaire une dégradation de la qualité du service rendu.

Livrer au secteur marchand nos services publics est un choix politique du maire de droite et cela ne va pas s'arrêter là ! Son opposition au gouvernement Macron n'est donc que de façade car en privatisant, la municipalité accompagne avec zèle les injonctions d'un gouvernement, « ni de gauche, ni de droite », qui conditionne ses dotations aux villes en fonction des efforts faits par ces dernières pour réduire le nombre de fonctionnaires en abandonnant leurs services publics au secteur privé.

L'argument économique ne tient pas car, au final, la ville va y perdre. Peu à peu, la disparition des services, la perte des compétences mettront la commune à la merci des entreprises privées quand elles augmenteront leurs tarifs. Depuis des années, tout atteste, dans tous les domaines, que l'affaiblissement des services publics dégrade notre qualité de vie. Chaque année, des milliards d'euros de profits financiers échappent à l'impôt, mais c'est sur nos services publics que l'on rogne ! Une ville ne devrait pas se soumettre à cela.

Nous contacter : blancmesnilaucoeur@gmail.com